

Engagée surtout dans l'aquaculture d'eau douce, l'industrie chinoise est particulièrement intéressée à participer à des coentreprises pour la transformation et la commercialisation de nouvelles espèces, la technologie de production de nourriture et le matériel connexe. En recherche et technologie, les programmes coopératifs d'échange offrent de bonnes perspectives, notamment dans des domaines comme l'alimentation du poisson, l'immunologie, le diagnostic et la lutte contre les maladies, et la technologie de la génétique.

Les exportations canadiennes de poissons et de fruits de mer en Chine sont passées de 6,4 millions de dollars en 1991 à 56 millions en 1995. Le Canada doit s'attendre à ce que la Chine absorbe encore plus de ses espèces pélagiques inférieures (comme le capelan mâle et le hareng mâle) et de carcasses de hareng de qualité alimentaire après l'extraction des œufs. Il existe aussi des débouchés pour le maquereau et les produits du chien de mer (ailerons de requin), de même que pour le saumon kéta entier du Pacifique dont la commercialisation est commencée. Selon des études de marché récentes, les produits canadiens de la chair de phoque seraient aussi en demande.

Obstacles

À l'heure actuelle, les barrières tarifaires et autres auxquelles se heurtent les exportateurs canadiens de poissons et de fruits de mer freinent leur pénétration du marché chinois. Les exportations canadiennes profiteraient d'une libéralisation du commerce, en particulier d'une baisse des droits d'entrée sur le homard vivant, le saumon congelé, le hareng, le maquereau, le capelan, le

turbot, le sébaste et les œufs de poisson congelés et salés. Une libéralisation encore plus marquée du régime commercial chinois très centralisé, qui permettrait les importations directes, serait aussi avantageuse.

Plan d'action

Dans ce secteur, le Plan d'action vise les objectifs suivants :

- organiser au début de 1997 une tournée canadienne à l'intention des spécialistes chinois du secteur agroalimentaire;
- négocier d'ici l'été de 1997 des protocoles sur les mesures de quarantaine touchant les pommes de terre de semence et les viandes;
- offrir de la formation à des responsables chinois dans le cadre de séminaires spécialisés portant sur des questions techniques comme les contingents tarifaires;
- concevoir, en vue de la réunion du Comité agricole conjoint Canada-Chine en 1997, un programme et un plan de travail davantage axés sur le commerce;
- réclamer plus de transparence (en ce qui touche notamment les contingents) et une baisse du tarif douanier sur des articles comme le malt, le canola et divers autres produits de l'agriculture et de la pêche;